

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Mardi 15 Avril 2025</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 2 avril 2025 DATE D’AFFICHAGE : 2 avril 2025</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 17 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
--	--

L’an deux mil vingt-cinq, le mardi 15 avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Maire.

Présents : Messieurs Thierry GUYON, Éric ROULIER, Mesdames Catherine FOUCAULT, Chantal LEYE, Monsieur Rémy CHATTON, adjoints et Madame Aurélie RIALANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Delphine JOFFRAUD, Madame Monique TATTEVIN, Monsieur Gilles CHASSIER, Madame Estelle HERVY, Monsieur Nicolas CITEAU, Mesdames Bernadette BROSEAU et Anne GROLEAU, Monsieur Jean-Pierre BUCHEL et Monsieur Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

Absents : Monsieur Yves LINGER, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE.

Monsieur Thierry GUYON a été élu secrétaire de séance.

DEMANDE DE DÉROGATION AU REPOS DOMINICAL

L’entreprise CEVA (Centre de Valorisation des Algues) sollicite une dérogation au repos dominical les dimanches du 1^{er} avril 2025 au 31 octobre 2028 pour ses salariés chargés de vols ariens, de prélèvements d’échantillons de terrain et de mesures.

L’avis du conseil doit être rendu avant le 3 mai 2025.

Le conseil municipal vote, à l’unanimité, une dérogation au repos dominical pour l’ouverture de l’entreprise CEVA les dimanches du 1^{er} avril 2025 au 31 octobre 2028 pour ses salariés chargés de vols aériens, de prélèvements d’échantillons de terrain et de mesures.

Jean-Pierre BERNARD
Maire

Reçu au contrôle de légalité
le 16/04/2025
Publié ou notifié
le 17/04/2025
Le Maire.

